



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
11/09/2024

Nombre de conseillers

municipaux

En exercice : 29
Présents : 21
Procurations : 07
Votants : 28

OBJET :

**COOPERATION
INTERCOMMUNALE**

CCV –

**Rapport annuel sur le
prix et la qualité du
service public de Gestion
et Valorisation des
Déchets 2023**

=====

En l'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. VILASPASOLA Marti, M. BELTRAN José, Adjoints ; Mme BRISSAUD Mina, M. BERTHELOT Stéphane, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme OHN Christiane, M. CARLES Yves, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PREHAM Anthony, M. INGHAM John, M. REDONDO Simon, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BORREILL Philippe ayant donné procuration à M. COSTE Michel,
M. DUNYACH Denis, ayant donné procuration à M. BELTRAN José,
M. COSTE Jean-François, ayant donné procuration à M. PREHAM Anthony,
Mme BENARD Gisèle, ayant donné procuration à Mme BOISDRON Gisèle,
Mme CAPEILLE Sandrine, ayant donné procuration à M. ANGULO José,
Mme BOURDIN Géraldine ayant donné procuration à Mme BARANOFF Brigitte,
M. PARAYRE Jean, ayant donné procuration à Mme QUER Martine,

Absent(s) :

M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Simon REDONDO

Il est rappelé à l'assemblée qu'il convient de soumettre au conseil municipal le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de gestion et valorisation des déchets de la Communauté de Commune du Vallespir, pour l'année 2023,

CONSIDERANT que ce rapport a été transmis en pièce annexe avec la note de synthèse jointe à la convocation du conseil municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DECIDE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'APPROUVER** le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de gestion et valorisation des déchets de la Communauté de Commune du Vallespir, pour l'année 2023,

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



Le secrétaire de séance,
Simon REDONDO